

# DÉNONCER LES VIOLENCES POLICIÈRES, C'EST ÊTRE CONTRE LA POLICE ?

1

Depuis plusieurs années que l'ACAT lutte contre les violences policières, un discours revient souvent : dénoncer ces violences reviendrait à tenir un discours « anti-police ».

2

Pourtant, c'est tout le contraire !

3

Exiger la sanction des violences sert à garantir la confiance entre les institutions et la population...

4

... et à faire en sorte que les méfaits de quelques uns ne nuisent pas à l'action de tous les autres.

5

Il faut être attentif aux possibles violations des droits commises par les forces de l'ordre, qui sont des agents de l'État.

6

Certes, les forces de sécurité disposent du droit de recourir à la force, mais celui-ci n'est autorisé que s'il respecte quatre principes : de légitimité, de nécessité, de proportionnalité et de précaution.

7

Tout recours à la force qui ne respecte pas l'un de ces principes est une violence illégitime et arbitraire.

8

Or, il est de l'essence même de l'ACAT de veiller à ce que des actes de torture et de mauvais traitements n'aient pas lieu en France.

9

Parce qu'en démocratie, aucune violence illégitime de la part des agents de l'État ne peut être tolérée.

10

Si ces faits peuvent sembler rares par rapport au nombre d'interventions des forces de l'ordre, ils ne sont ni anodins ni exceptionnels. Ils doivent être dénoncés et sanctionnés.

11

Enfin, dénoncer et sanctionner les manquements ne consiste pas à nier les conditions de travail des forces de l'ordre, qui sont difficiles.

12

Pas plus qu'il ne s'agit de nier les violences dont les policiers et les gendarmes peuvent être victimes. Ces violences doivent elles aussi être fermement condamnées.

